



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024-10-04-2

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 064-216404699-20241004-2_04_10_2024-DE



Nombre de conseillers :

En exercice: 11

Présents : 09

Votants: 11

Date de convocation : 24/09/2024

Date d'affichage : 24/09/2024

L'An Deux mille vingt-quatre, le quatre octobre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRESENTS: Mmes RUIZ, PINEAU, PONTOIS et Mrs HOURQUET, AYSE, CAZABAN, BARRIERE, LEGRAND et CAZET

ABSENTS: Mme CAZET qui a donné pouvoir à Mr AYSE et Mme MONCLA qui a donné pouvoir à Mr CAZET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme RUIZ Caroline

ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX KADEOS

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite offrir, à chaque agent de la Commune des chèques cadeaux Kadéos pour Noël.

Le Maire propose un montant de 180 euros par agent pour l'année 2024. Les agents concernés par cette attribution sont les fonctionnaires titulaires soit 2 personnes.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire concernant le versement au titre de l'année 2024 de chèques cadeaux d'un montant de 360€ (2*180€) pour les agents concernés.

PRÉCISE que ce montant sera mandaté sur l'article Fêtes et cérémonies (6232).

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Michel CAZET.

